

MAIRIE de PERET
34800

Délibération 2026/03

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PERET

Séance du 6 février 2025

Date de la convocation : 2/02/2026
 Nombre de membres en exercice : 15
 Nombre de votants : 11

Date d'affichage : 2/02/2026
 Nombre de présents : 11
 Dont procuration : 0

L'an deux mil vingt-six et le six février à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle du conseil municipal, sous la présidence de Mme Isabelle SILHOL.

Président : I.SILHOL

Présents : Éric BONAFE, Bruno CASTES, Bernadette DEL-ROX, Stéphanie JEUNET, Patrick LOUX, Christine NOHARET, Sébastien SILHOL, Pauline SOULAIROL, Christophe VIDAL, Dominique ZARAGOZA,

Absents votants par procuration :

Absents excusés : Magalie BILHAC, Estelle BONNIOL, Grégory GUIZIOU, Muriel HUGOL,

A été nommé secrétaire : Bruno CASTES

Objet : CESSIION LIEU-DIT FAMOURIES – M GAMBIN/GERANTOSUD

EXPOSE

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Considérant l'exposé du rapporteur qui présente au Conseil Municipal une proposition de l'association Gerantosud dans le cadre du dossier de cession de parcelle appartenant à M Philippe Gambin au lieu-dit Famouriès, au droit du pumptrack ;

Considérant l'avis favorable de la commission patrimoine de l'association Gerantosud à la vente de la bande d'emprise d'environ 470 m² issue de la parcelle C 940 ;

Considérant la proposition de Gerantosud pour un prix de vente de 2.40 €/m² ;

DELIBERE

Le Conseil Municipal ouï l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE la proposition de cession de Gerantosud, de la bande d'emprise issue de la parcelle C 940, pour un prix de 2.4 €/m² ;

MANDATE Madame le Maire pour contacter un géomètre afin de délimiter précisément la parcelle cédée ;

AUTORISE Madame le Maire à signer toutes les pièces de nature administrative, technique ou financière nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 11 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

Le secrétaire, Bruno CASTES

Le Maire, Isabelle SILHOL

Date de transmission de l'acte: 09/02/2026

Date de reception de l'AR: 09/02/2026

034-213401979-DE_2026_003-DE

A G E D I